

Nous devrions accueillir autant de nouveaux Canadiens par mois que nous en acceptons actuellement par année.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LE PRIX DES BILLETS D'AVION

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je veux protester contre le prix des billets d'avion.

Quand les prix de l'essence quadruplaient pendant les années 1970, les compagnies aériennes ne cessaient d'augmenter le prix des billets en nous disant que c'était parce que l'essence devenait de plus en plus chère. J'ai vérifié la semaine dernière auprès d'une compagnie aérienne pour constater que le coût du carburant comptait pour environ 40 p. 100 du prix du billet d'avion. Si les prix de l'essence n'ont cessé de baisser comme ils l'ont fait ces derniers mois, pourquoi ceux des billets d'avion n'en ont-ils pas fait autant? C'est une chose contre laquelle je proteste.

J'exhorte les compagnies aériennes canadiennes à faire bénéficier les voyageurs des économies qu'elles réalisent présentement.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ISRAËL—L'ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, il y a 38 ans aujourd'hui, les Juifs de toute la terre se réjouissaient de la création de l'État d'Israël. En 1948, le cinquième jour de l'Iyar du calendrier hébreu, un État voyait le jour, le rêve sioniste se réalisait et un refuge pour les sans-patrie était institué après le terrible génocide que nous savons. Aujourd'hui, comme nous célébrons la journée de l'indépendance d'Israël, ce magnifique pays bouillonne d'activités—le désert est en fleurs.

Si ces 38 années ont été ponctuées de conflits et s'il n'a pas encore été possible d'en arriver à une paix juste et durable, les accomplissements de cette période relativement brève n'ont pas seulement été remarquables, mais ils ont aussi été une source de fierté pour les Israéliens et aussi pour les Juifs du monde entier.

Nous pensons aux dirigeants et au peuple israéliens dans nos prières. Puisse Israël continuer de se développer en paix. Shalom.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'ALBERTA—L'AIDE FOURNIE PAR LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, je voudrais parler aux députés pendant quelques instants de certaines préoccupations de la province d'Alberta.

Article 21 du Règlement

Comme la plupart des Canadiens le savent, notre économie se fonde principalement sur les ressources. Les secteurs de deux de nos plus grandes ressources sont en ce moment en sérieuse difficulté. Le premier est, évidemment, celui du pétrole et du gaz où les prix sont à la baisse, les investissements fléchissent et le gaz sera bientôt déréglementé, ce qui aura aussi pour effet de faire baisser les prix.

La seconde ressource est celle de l'agriculture. Nous éprouvons les mêmes difficultés dans ce domaine: des prix faibles et un coefficient d'endettement élevé pour la plupart des agriculteurs. A cause de cela, nos agriculteurs ne dépensent pas beaucoup, ce qui a un effet dramatique sur l'économie albertaine.

J'aimerais essentiellement que le gouvernement se penche sur une ou deux questions.

Je le prie premièrement d'inciter tous les ministères à s'entretenir avec les fonctionnaires provinciaux au sujet des programmes et de l'aide qui existent et qui permettraient à l'Alberta de prendre rapidement les décisions qui s'imposent pour soutenir son économie.

La deuxième question . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Soixante secondes.

* * *

L'EMPLOI

LE PROGRAMME DE RÉINTÉGRATION PROFESSIONNELLE—LE REJET D'UNE DEMANDE PROVENANT DE CORNER BROOK

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le gouvernement prétend que pour créer des emplois il faut appuyer la petite entreprise. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) répète que l'argent destiné à la création d'emplois et à la formation doit être versé à la petite entreprise.

Vous pouvez imaginer ma surprise, monsieur le Président, lorsque j'ai appris, hier, du président de la Newfoundland Career Academy de Corner Brook, que sa demande en vue de former 30 personnes, dans le cadre du programme de réintégration professionnelle, pour leur donner des connaissances en gestion, avait été refusée par le gouvernement fédéral. Lorsqu'il a demandé pourquoi sa demande avait été refusée, des représentants de la ministre lui ont déclaré que c'était parce qu'il n'y avait pas de besoins, dans l'ouest de Terre-Neuve, pour des entrepreneurs ayant les compétences qu'on envisageait de leur donner. Cette ambivalence qui consiste à dire d'une part que la petite entreprise est importante et la base de notre économie, et d'autre part qu'il n'y a pas de possibilités pour les entrepreneurs à Terre-Neuve ne sera pas acceptée.